

DECLARATION BALE II, PILIER III, version consolidée

Les chiffres relatifs à la déclaration de consommation de fonds propres « Bâle II » ci-après concernent l'entité Banque Cantonale de Genève, avec consolidation de ses filiales.

La Banque Cantonale de Genève, ci-après BCGE, a tout un ensemble de dispositions stratégiques, organisationnelles, procédurales, informatiques et de diffusions de rapports relatives à la gestion de risques de crédit et de contrepartie, et également de risques de marché et de risques opérationnels. Le tout constitue le socle du système de contrôle interne.

Risque de crédit

Le Règlement des crédits, dense et complet, est constamment mis à jour selon les nouveaux développements. Il est disponible sur le réseau interne Intranet de sorte que les gestionnaires de crédit sont au fait de toute adaptation sans délai.

Le département de Contrôle des risques a mis en place un système complet de base de données FDW « Financial Datawarehouse », où les positions, notamment celles des crédits, sont mises à jour quotidiennement pour l'ensemble de la Banque.

La surveillance de deuxième niveau, à l'échelle du portefeuille d'activités, est assurée de manière optimale à l'aide de cette base de données unifiée. Le contrôle de respect des limites pays et des limites banques est effectué quotidiennement et les anomalies éventuellement détectées sont immédiatement signalées ; il s'agit généralement pour les banques de limites transactionnelles renouvelées annuellement après analyse. De même, les limites pour certains clients, la couverture en fonds propres et les grands risques sont surveillés constamment.

Le contrôle des positions de financement de négoce international est également effectué quotidiennement avec ces mêmes données ; un rapport circonstancié est publié régulièrement sur cet ensemble par le département de Contrôle des risques, en sus des rapports établis par un département de risk controlling et collateral propre à cette activité.

Un rapport portant sur l'ensemble des positions de crédit de la Banque est établi et diffusé mensuellement par le département de Contrôle des risques ; il est discuté lors du CRISK, Comité risques tenu mensuellement. Différents thèmes tels que la répartition des crédits par rating, par secteur économique, et leur granularité y sont présentés.

Une politique prudente est appliquée au niveau du risque intrinsèque et pour les sûretés. La Banque n'est pas engagée dans des dérivés de crédit, ni CDOs, ni CDS.

En sus des structures et processus existants, un département « Expertise et contrôle crédits » traite spécifiquement des contrôles plus formels dans le domaine des crédits, en soutien du front. Il traite de l'optimisation des processus d'octroi et de contrôle des crédits.

Les agences de notation « Standard & Poors », « Moodys » et « Fitch » sont utilisées lors des analyse de banques avec lesquelles la BCGE est en relation : les ratings long-terme et les ratings court-terme sont considérés selon les opérations menées.

Dans le cas de banques non internationales ou ne disposant pas de rating, des ratings développés de manière spécifique sont utilisés sur la base d'un logiciel « Factscorer ». Au-delà de la prise en considération des ratings, la Banque applique son propre jugement.

La méthode standard d'application des normes Bâle II étant la méthode utilisée, les ratings reconnus selon la FINMA sont pris en considération pour la pondération des fonds propres, complétés par la durée de l'engagement.

En plus des trois méthodes de ratings mentionnées ci-dessus et utilisées essentiellement pour les banques, les ratings « Fedafin » pour les collectivités publiques, reconnus par la FINMA, sont utilisés au cas par cas s'il y a des engagements envers des collectivités publiques suisses.

Peu d'entreprises industrielles ou de services clients de la BCGE disposent d'un rating attribué par un organisme internationalement reconnu. Le canton de Genève et les communes genevoises disposent de tels ratings. Les normes de calcul de fonds propres selon l'approche SA-CH considèrent tout autant les engagements et les garanties.

Des ratings internes sont utilisés pour l'estimation des risques, quoique l'approche IRB ne soit pas utilisée pour les rapports réglementaires. La BCGE a rejoint en 2008 contractuellement le groupe de Risk Solution Network (RSN), qui élabore les ratings pour un ensemble de plus de dix banques cantonales.

Les ratings peuvent désormais être complétés par des estimations de probabilité de défaut (PD) adaptées, dans le cadre de l'association RSN.

Risque de marché

L'activité de négoce pour compte propre de la BCGE est assez restreinte. Des mesures de « stop-loss » strictes sont en place afin de limiter les conséquences possibles de variation opposée des marchés. L'activité Nostro principale est le « market-making » de l'action BCGE, afin d'assurer la liquidité suffisante au marché.

Un service « Dérivés et Contrôles » au sein du département de back-office « Opérations de marché » établit quotidiennement un rapport des pertes et profits et de respect des limites. Les positions et les limites, soit en nominal, soit en sensibilité, avec indications des limites quotidiennes et des limites mensuelles, y sont indiquées. Ce rapport est contrôlé par le département de Contrôle des risques pour le respect des limites et l'analyse des variations d'un jour à l'autre.

Un portefeuille significatif d'immobilisations financières a été constitué, avec actuellement un fort surplus de liquidités. Le risque spécifique pour les obligations détenues sous forme d'immobilisations financières est suivi avec l'estimation de ce portefeuille ; en 2009 l'estimation à la valeur de marché est devenue quotidienne avec le fichier désormais déposé sur un système d'informations financières en continu. Des contraintes de granularité par pays, par compagnie et par secteur économique sont respectées.

Les positions des clients sous contrat de mandats de gestion, ou bénéficiant de mandats « Best of », sont régulièrement contrôlés de manière indépendante par le département de Contrôle des risques quant au respect des contraintes d'allocation stratégique, de la sélection des titres au sein de la « Focus list » (liste des fonds autorisés) et des écarts de rendement de certains portefeuilles.

Un service de contrôle interne a été créé afin de rassembler et compiler les informations sur l'ensemble des contrôles liés aux processus. Il concerne également la salle des marchés et son back-office. Les indicateurs collectés couvrent des mesures financières, des tableaux de contrôle sur les risques opérationnels et des mesures des suspens et réconciliations.

Le risque de taux d'intérêt est contrôlé de manière approfondie. Le rapport ALM est publié mensuellement et discuté lors du « CALM » (Comité ALM). Le rapport est très complet : il présente et légitime les écarts et les sensibilités pour les trois principales monnaies (CHF, EUR, USD). La décomposition des montants s'y trouve par types d'actifs et de passifs, par taux variable ou fixe, par contrepartie commerciale ou financière, etc. L'échéancier des impasses de taux est présenté pour le bilan, après intégration des dérivés et des nouveaux engagements annoncés.

Les sensibilités sont calculées pour la valeur économique des fonds propres et pour le revenu d'intérêt attendu sur les douze prochains mois.

Les sensibilités sont calculées pour des translations parallèles de courbe de taux de 1% et pour un « stress-testing » avec une variation de 3%. La marge nette sur intérêts attendus est comparée au total du bilan et au total des actifs sensibles au taux.

La valeur économique des fonds propres du bilan est complétée par la valeur économique des dérivés de taux, pour obtenir la valeur économique des fonds propres. La sensibilité de la valeur économique des fonds propres est comparée à la limite fixée de 7% et au budget.

Les échéances sont contrôlées pour les positions en taux fixes. Les positions en taux variable sont issues du modèle de réplique qui attribue des pondérations aux taux court terme lissés et au taux swaps 5 ans lissé sur 60 mois. Les taux « overnight », « tomorrow next », etc., sont les taux retenus par la comptabilité et par la trésorerie.

La valeur des différents modèles de réplique est mise à jour mensuellement.

Le risque de taux d'intérêt est géré par un équilibre naturel du bilan, comme par exemple des souscriptions de la Centrale de lettres de gage (CLG) lorsque des échéances montrent un écart de taux plus important. La réduction complémentaire de la sensibilité s'effectue principalement à l'aide de swaps d'intérêt (IRS : Interest rate Swaps).

Des « futures » et des « swaptions » sont aussi mis en œuvre. La sensibilité était suffisamment réduite pour que les seuls mouvements naturels de bilan et les déformations de courbes de taux en un mois fassent passer d'une légère exposition à la baisse à une légère exposition à la hausse ; une immunisation était ainsi approchée. Le niveau bas persistant des taux depuis novembre 2008 a augmenté la sensibilité car les répartitions de masses entre taux fixe et taux variable ont ensuite varié en raison des choix de la clientèle. Cette sensibilité demeure néanmoins dans les limites fixées, et a été récemment réduite.

Risques opérationnels

La stratégie de la Banque est d'identifier les risques opérationnels et les contrôles y relatifs selon une procédure « d'horloge stratégique » des contrôles. L'horloge stratégique présente les trois phases d'analyse et de corrections et leur démarche.

La procédure d'horloge stratégique du contrôle interne décompose la démarche en trois phases : l'analyse des risques (*risk management*), puis les contrôles (cartographie des risques), et enfin les mesures d'efficacité des contrôles (revue dynamique). Un service dédié de contrôle interne, en charge de cette procédure, a été mis en place au sein du département Contrôle des risques et Compliance.

Le service de contrôle interne analyse des activités clés, telles que la salle des marchés et la gestion des immobilisations financières notamment, et contribue à l'amélioration des processus.

Un tableau de bord des contrôles internes est désormais élaboré et diffusé à rythme régulier.

EXIGENCES DE PUBLICATIONS LIEES AUX FONDS PROPRES

La Banque Cantonale de Genève publie ci-dessous les états réglementaires concernant l'adéquation des fonds propres selon les normes Bâle II.

Selon les circulaires FINMA Bâle II, plusieurs méthodes sont à disposition pour le calcul de l'adéquation des fonds propres :

- méthode Internal ratings based approach (IRB);
- méthode standard;
- méthode simplifiée.

Les besoins en fonds propres sont calculés pour couvrir le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel.

La Banque Cantonale de Genève applique la méthode standard SA-CH pour les publications réglementaires de risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel. Des éléments IRB sont en vigueur de manière interne.

Tableau 1

Présentation des fonds propres pouvant être pris en compte

Date :	31.12.2010
Fond propres	Montant (période de référence, en milliers de CHF)
Fonds propres de base bruts (après prise en considération des propres titres de participation qui doivent être portés en déduction)	938'419
<i>dont intérêts minoritaires</i>	
<i>dont instruments « novateurs »</i>	
(-) Déduction réglementaire	
(-) Autres éléments à porter en déduction des fonds propres de base	
= Fonds propres de base pouvant être pris en compte	938'419
+ Fonds propres complémentaires et supplémentaires	120'000
(-) Autres déductions à imputer sur les fonds propres complémentaires, supplémentaires ainsi que l'ensemble des fonds propres	48'000
= Fonds propres pouvant être pris en compte	1'010'419

Ce premier tableau concerne les fonds propres disponibles.

Au 31 décembre 2010, les fonds propres de base pouvant être pris en compte s'élèvent à 938'419 millions CHF, il convient d'ajouter 72 millions de fonds propres complémentaires et supplémentaires. Le total est donc de 1'010 millions CHF.

Les Fonds propres de base correspondent globalement aux données de base pour le calcul du Tier 1 selon d'autres références.

Les Fonds propres avec fonds propres complémentaires correspondent aux données de base pour le calcul du Tier II.

Tableau 2

Présentation des fonds propres requis

Ce tableau présente le montant des fonds propres requis selon les normes Bâle II SA-CH, qui s'élève au 31 décembre 2010 à 745 millions CHF.

La plus grande part de ce montant est attribuée à la couverture des risques de crédit, avec 690 millions CHF.

Le besoin en fonds propres pour couvrir les risques sans contreparties s'élève à 60 millions CHF.

Le besoin en fonds propres pour couvrir les risques de marché s'élève à 11 millions CHF.

Le besoin en fonds propres pour couvrir les risques opérationnels s'élève à 44 millions CHF.

Il en résulte une couverture de 135,7% en incluant les fonds propres supplémentaires et complémentaires.

Le ratio Tier 1 est de 10,1% tandis que le ratio Tier 2 est de 10,8%.

Type de risque	Approche utilisée	Exigences de fonds propres (en milliers de CHF)
Risques de crédit	SA	689'537
• dont risques de cours relatifs aux titres de participation dans le portefeuille de la banque	SA	0
• dont risques non liés à des contreparties	SA	59'770
Risques de marché	SA	10'999
• dont sur instruments de taux d'intérêt (risque de marché général et spécifique)	SA	136
• dont sur titres de participation	SA	0
• dont sur devises et métaux précieux	SA	10'731
• dont sur matières premières	SA	132
Risques opérationnels	SA	44'258
Total des fonds propres requis		744'794
Total des fonds propres disponibles		1'010'419
Rapport entre les fonds propres pris en compte et les fonds propres requis selon le droit suisse		135.66%

1 Approche utilisée :

Risque de crédit : SA, IRB F ou IRB A

Risque de Marché : SA, VAR

Risque opérationnel : BIA, SA, AMA

Tableau 3**Risque de crédit/ ventilation par type de contrepartie ou secteur d'activité**

Date : 31.12.2010 Banque : BCGE_CONSO			
Engagements de crédit (au moment de la clôture)	Gouvernements centraux et banques centrales	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres institutions
Bilan / créances	1'257'124'207	2'362'890'220	1'368'087'129
Liquidités	-	314'511'678	-
Créances résultant de papiers monétaires	-	8'409	-
Créances sur les banques	-	1'090'669'557	-
Créances sur la clientèle	633'749'176	9'848'029	534'843'578
Créances hypothécaires	88'206'368	11'896'543	790'903'635
Port. de titres et MP destinés au négoce	-	19'335'024	-
Immobilisations financières	535'168'663	485'711'535	42'339'916
Participations	-	75'841'056	-
Immobilisations corporelles	-	211'055'039	-
Comptes de régularisation	-	40'570'374	-
Autres Actifs	-	103'442'976	-
Total période de référence	1'257'124'207	2'362'890'220	1'368'087'129
Hors bilan	147'433'525	2'725'867'358	91'007'852
Créances conditionnelles	16'512	150'604'766	636'062
Créances irrévocables	-	73'920'000	-
Engagements de libérer et de faire des versements supplémentaires	-	39'010'860	-
Crédits par engagement	-	8'091'345	-
Créances Opérations fiduciaires	-	-	-
Comptes d'ordre	-	80'610'146	-
Autre	147'417'013	9'715'001	90'371'790
Dérivés	-	2'363'915'241	-
Total période de référence	147'433'525	2'725'867'358	91'007'852
Total (Bilan + Hors Bilan) période de référence	1'404'557'732	5'088'757'578	1'459'094'982

Le montant de 1'091 millions CHF de créances sur les banques représente le montant global sur banques hors BNS.

Les Immobilisations financières correspondent essentiellement au portefeuille d'immobilisations financières long terme. Une partie du portefeuille est comptabilisée en « accrual » méthode et les obligations sont détenues jusqu'à échéance.

Les créances sur les gouvernements et banques centrales s'élèvent au 31 décembre 2010 à 1'257 millions CHF, tandis que celles sur les banques et les négociants en valeurs mobilières s'élèvent à 2'363 millions CHF.

31.12.2010

Monnaie: CHF

Engagements de crédit (au moment de la clôture)	Entreprises	Clientèle de détail	Autres	Total
Bilan / créances	5'714'523'807	4'227'051'588	77'625'520	15'007'302'473
Liquidités	-	-	-	314'511'678
Créances résultant de papiers monétaires	-	-	-	8'409
Créances sur les banques	5'544'021	-	-	1'096'213'579
Créances sur la clientèle	1'776'730'597	195'714'568	27'949'842	3'178'835'791
Créances hypothécaires	3'756'016'172	4'031'337'020	46'675'679	8'725'035'417
Port. de titres et MP destinés au négoce	-	-	-	19'335'024
Immobilisations financières	172'233'017	-	-	1'235'453'131
Participations	-	-	-	75'841'056
Immobilisations corporelles	-	-	-	211'055'039
Comptes de régularisation	-	-	-	40'570'374
Autres Actifs	4'000'000	-	3'000'000	110'442'976
Total période de référence	5'714'523'807	4'227'051'588	77'625'520	15'007'302'473
Hors bilan	1'441'908'442	718'319'829	962'393'008	6'086'930'015
Créances conditionnelles	613'895'001	6'038'099	48'742'782	819'933'221
Créances irrévocables	-	-	695'072'516	768'992'516
Engagements de libérer et de faire des versements supplémentaires	-	-	-	39'010'860
Crédits par engagement	6'298'672	-	-	14'390'016
Créances Opérations fiduciaires	-	-	-	-
Comptes d'ordre	-	-	-	80'610'146
Autre	821'714'770	712'281'731	218'577'710	2'000'078'016
Dérivés	-	-	-	2'363'915'241
Total période de référence	1'441'908'442	718'319'829	962'393'008	6'086'930'015
Total (Bilan + Hors Bilan) période de référence	7'156'432'250	4'945'371'418	1'040'018'528	21'094'232'488

Le montant de 820 millions CHF de créances conditionnelles correspond pour la grande partie aux limites accordées aux entreprises.

Les créances hypothécaires de 8'725 millions CHF reflètent les créances hypothécaires envers les particuliers et envers les entreprises et PME.

Les crédits envers les entreprises forment le montant le plus élevé, à 5'714 millions CHF, soit 35% de plus que les crédits envers la clientèle de détail à 4'227 millions CHF.

Tableau 4

Risque de crédit/ atténuation du risque de crédit

Le total des engagements de crédit couverts par des sûretés reconnues dans l'approche IRB s'élève à 8,977 milliards CHF, dont quasiment la totalité en créances hypothécaires. Autres sûretés reconnues IRB : dépôts cash nantis aux créances sur la clientèle.

Le total des 15 milliards CHF de crédit se décompose en 1'096 millions sur les banques, 11'903 millions de créances hypothécaire et de créances sur la clientèle et 1'235 millions CHF d'immobilisations financières.

Les engagements hors bilan sont essentiellement constitués de crédits documentaires et limites clientèle accordées.

Engagements de crédit / risques de défaillance (au moment de la clôture)	Couverts par des sûretés financières reconnues	Couverts par d'autres sûretés reconnues dans l'approche IRB	Couverts par des garanties et des dérivés de crédit	Autres engagements de crédit	Total
Bilan / créances	101'049'174	8'977'057'250	219'960'822	5'709'235'227	15'007'302'473
Liquidités	-	-	-	314'511'678	314'511'678
Créances résultant de papiers monétaires	-	-	-	8'409	8'409
Créances sur les banques	-	-	-	1'096'213'579	1'096'213'579
Créances sur la clientèle	-	586'751'972	188'476'062	2'403'607'757	3'178'835'791
Créances hypothécaires	101'049'174	8'390'305'277	31'484'760	202'196'205	8'725'035'417
Port. de titres et MP destinés au négoce	-	-	-	19'335'024	19'335'024
Immobilisations financières	-	-	-	1'235'453'131	1'235'453'131
Participations	-	-	-	75'841'056	75'841'056
Immobilisations corporelles	-	-	-	211'055'039	211'055'039
Comptes de régularisation	-	-	-	40'570'374	40'570'374
Autres Actifs	-	-	-	110'442'976	110'442'976
Total période de référence	101'049'174	8'977'057'250	219'960'822	5'709'235'227	15'007'302'473
Hors bilan	82'188'823	91'007'852	-	5'913'733'341	6'086'930'015
Créances conditionnelles	-	636'062	-	819'297'159	819'933'221
Créances irrévocables	-	-	-	768'992'516	768'992'516
Engagements de libérer et de faire des versements supplémentaires	-	-	-	39'010'860	39'010'860
Crédits par engagement	-	-	-	14'390'016	14'390'016
Créances Opérations fiduciaires	-	-	-	-	-
Comptes d'ordre	-	-	-	80'610'146	80'610'146
Autre	82'188'823	90'371'790	-	1'827'517'403	2'000'078'016
Dérivés	-	-	-	2'363'915'241	2'363'915'241
Total période de référence	82'188'823	91'007'852	-	5'913'733'341	6'086'930'015
Total période de référence	183'237'997	9'068'065'102	219'960'822	11'622'968'567	21'094'232'488

Tableau 5

Segmentation des risques de crédit

Montant selon les pondérations

- Les montants pondérés à 0% correspondent à des positions sur la confédération helvétique, sur la Banque nationale suisse ou des pays souverains de rating supérieur à AA-. Les liquidités sont également pondérées à 0%.
- Les montants pondérés à 25% correspondent à des prêts aux communes, à l'Etat de Genève, à certaines Collectivités de droit public et à des banques de rating supérieur à A, avec des ajustements en fonction de la durée du prêt, selon les règles de calcul Bâle II.
- Les montants pondérés à 35% correspondent aux prêts hypothécaires avec cédulas de premier rang.
- Dans le montant pondéré à 50% de consommation de fonds propres, on trouve des communes, des banques selon leur rating et la durée de l'engagement et d'autres crédits.
- La pondération de 75% concerne pour l'essentiel des prêts aux petites et moyennes entreprises PME et des hypothèques de 2^{ème} rang sur prêt commercial d'un immeuble à usage d'habitation.
- Les crédits pondérés à 100% de consommation de fonds propres sont des crédits en blanc ou considérés comme tels.
- Les crédits pondérés à 150% concernent des crédits de mauvais ratings, ils concernent en principe les crédits provisionnés.
- Ceux à 250%, 375%, 500% et 625% concernent les immeubles à l'usage de la banque, les autres immeubles, les immobilisations corporelles et les software

Engagements de crédit (au moment de la clôture)	0%	25%	35%	50%	75%
Bilan / créances	1'122'376'445	2'128'224'624	5'769'109'086	1'393'971'042	1'759'009'733
Liquidités	314'511'678				
Créances résultant de papiers monétaires	8'409				
Créances sur les banques	17'916'994	623'806'896		429'947'063	
Créances sur la clientèle	28'862'358	567'718'879	36'684'072	704'605'992	166'949'625
Créances hypothécaires	101'049'174	374'219'325	5'732'425'014	57'164'838	1'592'060'108
Port. de titres et MP destinés au négoce	19'324'999			10'025	
Immobilisations financières	449'459'003	562'479'524		200'081'420	
Participations	75'841'056				
Immobilisations corporelles	10'272'085			1'978'957	
Comptes de régularisation	21'057'501				
Autres Actifs	84'073'188			182'747	
Total période de référence	1'122'376'445	2'128'224'624	5'769'109'086	1'393'971'042	1'759'009'733
Hors bilan	2'775'426'712	261'660'651		217'518'426	718'771'515
Créances conditionnelles	638'878	89'277'516		42'478'990	6'489'785
Créances irrévocables		73'920'000			
Engagements de libérer et de faire des versements supplémentaires	39'010'860				
Crédits par engagement		8'091'345			
Créances Opérations fiduciaires					
Comptes d'ordre	80'610'146				
Autre	291'251'588	90'371'790		175'039'436	712'281'731
Dérivés	2'363'915'241				
Total période de référence	2'775'426'712	261'660'651		217'518'426	718'771'515
Total (Bilan + Hors Bilan) période de référence	3'897'803'157	2'389'885'274	5'769'109'086	1'611'489'468	2'477'781'249

Engagements de crédit (au moment de la clôture)	100%	125%	150%	250%/ 375%/ 500%/ 625%	Déduction	Total
Bilan / créances	2'618'502'827		17'304'719	198'803'997		15'007'302'473
Liquidités						314'511'678
Créances résultant de papiers monétaires						8'409
Créances sur les banques	24'542'625					1'096'213'579
Créances sur la clientèle	1'661'011'105		13'003'759			3'178'835'791
Créances hypothécaires	865'301'767		2'815'191			8'725'035'417
Port. de titres et MP destinés au négoce						19'335'024
Immobilisations financières	23'433'185					1'235'453'131
Participations						75'841'056
Immobilisations corporelles				198'803'997		211'055'039
Comptes de régularisation	19'512'873					40'570'374
Autres Actifs	24'701'272		1'485'769			110'442'976
Total période de référence	2'618'502'827		17'304'719	198'803'997		15'007'302'473
Hors bilan	2'113'552'711					6'086'930'015
Créances conditionnelles	681'048'053					819'933'221
Créances irrévocables	695'072'516					768'992'516
Engagements de libérer et de faire des versements supplémentaires						39'010'860
Crédits par engagement	6'298'672					14'390'016
Créances Opérations fiduciaires						80'610'146
Comptes d'ordre						2'000'078'016
Autre	731'133'471					
Dérivés						2'363'915'241
Total période de référence	2'113'552'711					6'086'930'015
Total (Bilan + Hors Bilan) période de référence	4'732'055'538		17'304'719	198'803'997		21'094'232'488

Tableau 6

Ce tableau montre la répartition géographique des risques.

La Suisse absorbe bien entendu plus des ¾ des montants. Les positions en Europe concernent l'activité de financement immobilier en France pour l'essentiel, ainsi que des opérations financières avec des banques OCDE en Europe et une partie d'activité de financement de négoce international.

L'activité sur d'autres continents est presque exclusivement liée au financement de négoce international et concerne des montants réduits.

Engagements de crédit (au moment de la clôture)	Suisse	Europe	Amérique du nord	Amérique du sud	Asie / Océanie	Autres	TOTAL
Bilan / créances	11'365'007'177	2'928'885'481	142'718'839	90'213'966	362'857'654	117'619'356	15'007'302'473
Liquidités	314'511'678	-	-	-	-	-	314'511'678
Créances résultant de papiers monétaires	8'409	-	-	-	-	-	8'409
Créances sur les banques	262'757'883	561'317'384	4'546'302	46'801'934	201'392'954	19'397'121	1'096'213'579
Créances sur la clientèle	2'334'727'906	678'909'241	15'688'301	28'272'461	36'877'885	84'359'996	3'178'835'791
Créances hypothécaires	7'072'919'769	1'491'301'707	52'201'633	15'139'571	79'610'499	13'862'239	8'725'035'417
Port. de titres et MP destinés au négoce	19'335'024	-	-	-	-	-	19'335'024
Immobilisations financières	935'989'364	184'204'849	70'282'603	-	44'976'315	-	1'235'453'131
Participations	62'688'756	13'152'300	-	-	-	-	75'841'056
Immobilisations corporelles	211'055'039	-	-	-	-	-	211'055'039
Comptes de régularisation	40'570'374	-	-	-	-	-	40'570'374
Autres Actifs	110'442'976	-	-	-	-	0	110'442'976
Total période de référence	11'365'007'177	2'928'885'481	142'718'839	90'213'966	362'857'654	117'619'356	15'007'302'473
Hors bilan	4'315'619'374	429'500'353	7'115'915	18'842'598	156'008'536	1'159'843'238	6'086'930'015
Créances conditionnelles	377'799'683	62'502'795	5'450'809	148'880	140'864'151	233'166'903	819'933'221
Créances irrévocables	73'920'000	-	-	-	-	695'072'516	768'992'516
Engagements de libérer et de faire des versements supplémentaires	39'010'860	-	-	-	-	-	39'010'860
Crédits par engagement	6'298'672	839'125	-	-	7'252'219	-	14'390'016
Créances Opérations fiduciaires	-	-	-	-	-	-	-
Comptes d'ordre	80'610'146	-	-	-	-	-	80'610'146
Autre	1'374'064'773	366'158'433	1'665'106	18'693'718	7'892'166	231'603'819	2'000'078'016
Dérivés	2'363'915'241	-	-	-	-	-	2'363'915'241
Total période de référence	4'315'619'374	429'500'353	7'115'915	18'842'598	156'008'536	1'159'843'238	6'086'930'015
Total période de référence	15'680'626'551	3'358'385'835	149'834'754	109'056'564	518'866'190	1'277'462'594	21'094'232'488

Tableau 7

Ce tableau montre la répartition géographique des créances douteuses.

Les ¾ des provisions sont localisés en Suisse.

Engagements de crédit	Prêts à la clientèle compromis (montant brut)	Correctifs de valeur individuels
Suisse	133'726'834	91'899'568
Europe	44'502'935	29'917'520
Amérique du nord	819'575	799'019
Amérique du sud	9'338'281	4'432'631
Asie	13'392	7'020
Autres	10'809'671	8'273'791
Total période de référence	199'210'688	135'329'549

Tableau 8

La Banque Cantonale de Genève n'est pas engagée avec des dérivés de crédit, ni CDO, ni CDS.